

mercredi, 1. Mars 2017



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

| | |
|--|----------|
| Marché & Economie..... | 2 |
| <i>La route transsaharienne : « Le tronçon Alger - Lagos bientôt achevé ».....</i> | <i>2</i> |
| <i>Nouvelle ville de sidi-Abdallah : Réception de la deuxième partie en juin.....</i> | <i>3</i> |
| <i>Véhicules : Quota d'importation entre 40.000 et 50.000 unités en 2017.....</i> | <i>3</i> |
| <i>Redémarrage du haut fourneau du complexe El Hadjar : «Une affaire de 48 heures !».....</i> | <i>4</i> |
| <i>L'ensemble du réseau AEP du pays géré par l'Algérienne des eaux à l'horizon 2019.....</i> | <i>4</i> |
| <i>Environnement entrepreneurial : L'Algérie dans le top 5 du classement africain</i> | <i>4</i> |
| <i>Recettes fiscales ordinaires: hausse de plus de 8% sur les 11 premiers mois de 2016</i> | <i>5</i> |
| Commerce | 6 |
| <i>Parrot Algérie : la Smart Asteroid sera fabriquée en Algérie</i> | <i>6</i> |
| Régions..... | 6 |
| <i>13 éleveurs au 1er salon de Béjaïa de la cuniculture</i> | <i>6</i> |
| <i>Mascara: pour le développement des techniques d'intensification céréalière.....</i> | <i>7</i> |



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

La route transsaharienne : « Le tronçon Alger - Lagos bientôt achevé »

Source : El Moudjahid

«Un bilan établi par le Comité de liaison de la route Transsaharienne (CLRT) relève que l'Algérie a réalisé la totalité de sa section, tout en contribuant au financement et à la réalisation des études de la section nigérienne (230 km), soit le dernier tronçon qui reste à réaliser.» Tel est le constat établi, hier, par le secrétaire général du comité de la route Transsaharienne.

Mohamed Ayadi, qui a animé hier, une conférence débat, a fait savoir que «l'Algérie voudrait faire part de l'achèvement du tronçon national de la route Transsaharienne Alger-Lagos, longue de 4.800 km», et de souligner que l'achèvement du dernier tronçon, situé sur le territoire de la République du Niger, est prévu en 2017. «La pose en territoire algérien du câble de fibre de verre relié au réseau international pour alimenter et désenclaver cette vaste zone du continent en matière de TIC tout au long de l'axe Alger-Lagos a été achevée», a-t-il dit.

Quant à la branche qui fait 1.000 km et qui va vers Tunis, le responsable a révélé que celle-là aussi a été achevée, alors que «le linéaire qui va au Mali est un peu en retard, à cause des problèmes sécuritaires. Pour ce qui concerne le Tchad, la moitié des 600 km à réaliser est terminée. Pour le reste, les financements ont été trouvés».

La Transsaharienne a été conçue, selon lui, pour renforcer les échanges économiques entre les pays du Maghreb et du Sahel. La Transsaharienne traverse, outre l'Algérie (3.400 km), la Tunisie (900 km), le Mali

(1.974), le Niger (1.635 km), le Tchad (900 km) et le Nigeria (1.131 km).

Nonobstant le fait qu'elle est composée d'un axe central Nord-Sud qui s'étire d'Alger à Lagos sur environ 4.000 km, la Transsaharienne a été conçue pour desservir toute la sous-région du Maghreb et du Sahel à travers quatre branches reliant deux capitales maghrébines (Alger et Tunis) à quatre capitales sub-sahariennes, à savoir Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos. «Sa principale mission est d'encourager la coopération économique entre les États africains membres indique parfaitement l'ambition et la dimension du projet, et la volonté de travailler ensemble en harmonie à l'échelle d'une région», a-t-il dit. Le secrétaire général a relevé que l'Algérie a investi plus de 200 milliards de DA (environ 3 milliards de dollars), pour terminer et développer le tronçon de la Transsaharienne situé sur son territoire, au titre des programmes 2005-2009 et 2010-2014.

Par ailleurs, et au cours de cette rencontre, le débat a été principalement axé sur la nécessité de «comment rendre cette route rentable ?» M. Ayadi a en effet affirmé que «la rentabilité de la route sur les plans économique et social, est un défi majeur pour les six pays traversés par la Transsaharienne, une infrastructure pour laquelle une instance a été créée, le Comité de liaison de la Transsaharienne (CLRT), présidé par l'Algérie». C'est ainsi que le CLRT a plaidé en faveur d'un plan d'aménagement visant les localités situées le long de la Transsaharienne en vue de résoudre le «problème» du «retard socio-économique accusé par les régions sahariennes handicapées par un climat rude et l'éloignement des capitales et des grands centres de vie», explique Mohamed Ayadi.

Booster les très faibles échanges commerciaux entre cette partie du Maghreb et l'Afrique subsaharienne

«La route ne suffit pas à elle seule pour améliorer la situation économique et augmenter significativement le niveau des échanges commerciaux, c'est pour cela qu'il faut créer une instance de promotion des échanges commerciaux entre les pays associés de ce projet», a recommandé M. Ayadi. Se basant sur les résultats d'une étude du CLRT menée en 2009, il affirme que les échanges commerciaux de l'Algérie avec les cinq pays qui partagent la Transsaharienne «sont très faibles».

Il précise, à ce propos, que 80% du volume du commerce de l'Algérie avec les pays membres du CLRT se fait avec la Tunisie, selon des statistiques de 2008. «Cela signifie que le flux d'échange routier n'emprunte pas l'axe central de la Transsaharienne reliant Alger à Lagos, mais les liaisons avec la Tunisie», relève-t-il. «Néanmoins, ces échanges sont un peu plus importants entre le Niger et le Nigeria, à travers la Transsaharienne, puisque 20% du volume du commerce extérieur nigérien se fait avec le Nigeria», a-t-il ajouté.

Le projet de la route Transsaharienne Alger-Lagos est né dans les années 1960, à l'initiative de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), afin de désenclaver les zones déshéritées et de promouvoir les échanges entre le nord et le sud du Sahara. Il s'agit de construire une route composée de quatre branches reliant Alger et Tunis à quatre capitales sub-sahariennes à Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos. Les six pays membres de ce comité sont l'Algérie, la Tunisie, le Niger, le Mali, le Tchad et le Nigeria.

Le projet est financé par les pays concernés et par la Banque africaine de développement. L'Algérie, premier contributeur, estime y avoir investi 3 milliards de

dollars, selon les chiffres du ministère algérien des Travaux publics.

C'est un projet-phare porté par l'Algérie pour desservir 9.500 kilomètres d'Alger au Nigeria, en passant par la Tunisie, le Mali, le Niger et le Tchad, et qui doit à terme être accompagné tout au long de la fibre optique. Les États et des institutions telles que la Banque africaine de développement en sont les principaux financiers.

Nouvelle ville de Sidi-Abdallah : Réception de la deuxième partie en juin

Source : El Moudjahid

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la deuxième partie de la nouvelle ville Sidi- Abdallah sera réceptionnée en juin prochain. La distribution de 5.000 logements de type location-vente (AADL) et 1.200 autres unités de la formule logement promotionnel public (LPP) est prévue pour juin prochain, outre la réception de plusieurs structures publiques comme les écoles, les lycées et autres aires de divertissement, a indiqué M. Tebboune, lors d'une visite d'inspection des travaux de réalisation de la nouvelle ville Sidi-Abdallah. Il a précisé que l'opération de remise des clés aux bénéficiaires se poursuivait depuis l'inauguration, en décembre dernier, de la nouvelle ville par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, mais, selon lui, «les résidents pourront y accéder à partir du début de la saison estivale avec possibilité d'inscrire les enfants dans les nouveaux établissements» en prévision de la prochaine rentrée scolaire. M. Tebboune a souligné également que la nouvelle ville devra générer 1.200 emplois d'ici à mai prochain, au regard du nombre de locaux commerciaux attribués aux jeunes investisseurs qui ont,

par la même occasion, bénéficié de plusieurs facilités. Il a fait remarquer, à ce propos, que la plupart des magasins de particuliers avaient, d'ores et déjà, entamé leurs activités, outre les agences bancaires et les opérateurs de téléphonie mobile, rappelant que «24 commerçants se sont vus retirer leur décisions, car n'ayant, à ce jour, pas entamé leurs activités». À cette occasion, le ministre de l'Habitat s'est enquis des activités des commerçants et de la gestion des structures publiques déjà opérationnelles, et a fermement instruit les responsables d'accélérer la réalisation des autres structures, insistant sur l'importance de parachever les lycées pour pouvoir avant juin prochain. En marge de sa visite, M. Tebboune a déclaré qu'en prévision du mois de Ramadhan prochain, 8.000 agents de contrôle commercial seront déployés à l'échelle nationale, pour lutter contre la fraude, le monopole et l'augmentation des prix, notamment ceux des produits de première nécessité, relevant que la loi sera appliquée scrupuleusement à l'encontre de contrevenants. Une réunion présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu lieu lundi en présence de plusieurs ministres sur la préparation du mois de Ramadhan, a-t-il encore dit, avant de rappeler que le phénomène de spéculation et du monopole «est d'abord une question à caractère moral avant d'être commercial». Il a annoncé qu'«il ne sera pas fait appel aux sanctions collectives, mais les auteurs de toute spéculation se verront retirer le registre du commerce et poursuivis par la justice, que ce soit avant le mois de Ramadhan ou après». Répondant à une question sur la licence d'importation de certains produits de consommation, il a ajouté que l'inscription des licences implique l'existence d'une production nationale, affirmant que «la liste des produits importés sera réduite, sans pour autant priver le citoyen des produits de large consommation».

Véhicules : Quota d'importation entre 40.000 et 50.000 unités en 2017

Source : El Moudjahid

Le quota d'importation des véhicules sur l'année 2017 devrait osciller entre 40.000 et 50.000 unités, a indiqué Abdelmadjid Tebboune. «Il est probable que le nombre de voitures à importer en 2017 varierait entre 40.000 et 50.000 voitures», a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une visite d'inspection à la nouvelle ville de Sidi-Abdallah. Pour rappel, en 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été fixé à 98.374 unités, dans le cadre des licences d'importation. Outre les voitures du constructeur Renault fabriquées localement depuis plus de deux années, l'année 2017 devrait voir l'entrée en production de plusieurs usines de montage de véhicules, à l'instar de Hyundai et de Volkswagen. Une réunion, présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aura lieu dans les prochains jours, pour fixer les quotas d'importations des produits soumis aux licences d'importation au titre de l'exercice 2017 (voitures, ciment, rond à béton...). La facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 1,292 milliard de dollars en 2016, contre 2,038 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 36,61%, selon un bilan des Douanes. Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés en biens d'équipement), leur facture d'importation s'est chiffrée à 782,36 millions de dollars, contre 1,5 milliard de dollars en 2015, en recul de 48%. Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en biens de consommation non alimentaires, à l'instar des véhicules de tourisme), leur facture d'importation a atteint 393,96 millions de dollars, contre 394,86 millions de dollars en 2015, soit une légère baisse de 0,23%.

Redémarrage du haut fourneau du complexe El Hadjar : «Une affaire de 48 heures !»

Source : Le Soir d'Algérie

Après des mois d'arrêt, le haut fourneau (HF) du complexe El Hadjar va enfin redémarrer. La relance du complexe pourrait même coïncider avec la tenue des travaux de la tripartite le 6 mars prochain.

«Les essais sont dans une phase optimale», affirme Touati Ahmed-Yazid, P-dg d'Imetal dont dépend le complexe. C'était hier lors d'une rencontre avec un groupe de représentants de la presse nationale. « Le redémarrage (du HF) se fera au plus tard vendredi ou samedi, nous sommes sur les derniers réglages. Une partie est déjà allumée et le HF est en cours de chargement», confirme M. Touati. «D'ici 48 heures, les derniers réglages seront terminés et le HF sera prêt pour le redémarrage» sous réserve qu'il n'y ait pas de panne majeure, insiste M. Touati qui parle d'une «lourde responsabilité». «Fin mars, toutes les installations produiront aux normes», promet M. Touati. Deux éléments ont permis au complexe d'El Hadjar de renaître de ses cendres. D'abord, la décision «éminemment politique» de sa renationalisation par l'Etat, et en second lieu l'accompagnement financier que ce dernier lui a consenti.

En effet, le complexe a bénéficié dans une première phase d'une enveloppe financière de 600 millions de dollars pour moderniser ses équipements. L'heure est à l'automatisation. Déjà accordée, une bonne partie de cette enveloppe a été consommée. «Nous avons proposé une rallonge de l'enveloppe pour la deuxième phase de cette modernisation et nous attendons la décision», note M. Touati. Ce dernier a tenu à rendre un

hommage appuyé au gouvernement qui, en cette conjoncture économique difficile, a pris sur lui d'assurer le fonds de roulement à la société et le paiement des salaires des travailleurs. «Sans cette décision salubre, dans une conjoncture comme celle que nous vivons, les choses ne se seraient pas passées aussi favorablement», observe le P-dg d'Imetal. Les choses n'étaient pas simples, admet volontiers Touati Ahmed Yazid avec un brin de fierté mêlé à de l'émotion. D'aucuns, y compris le partenaire indien, ne pariaient pas un kopeck sur le fait que les Algériens puissent par eux-mêmes prendre les rênes de ce symbole de la métallurgie algérienne. «Beaucoup de gens l'ont pris pour mort et enterré», rappelle-t-il en parlant du complexe El Hadjar. En août 2016, l'Etat algérien a achevé le transfert des participations minoritaires du Groupe ArcelorMittal dans les deux sociétés ArcelorMittal Algérie et ArcelorMittal Tébessa ainsi que sa participation majoritaire dans ArcelorMittal Pipes & Tubes Algérie à la partie algérienne qui contrôle de fait entièrement ces sociétés.

Ce transfert d'actifs signe le retour du géant de l'acier et de la métallurgie dans le giron de l'Etat qui en reprend le contrôle après le départ de l'indien Mittal. Cela, concomitamment à la «renationalisation» des mines d'Ouenza et de Boukhadra qui alimentent en matières premières le complexe.

L'ensemble du réseau AEP du pays géré par l'Algérienne des eaux à l'horizon 2019

Source : Maghreb Emergent

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a annoncé mardi à Boumerdes que la gestion du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de l'ensemble des communes du pays

devrait revenir à l'Algérienne des eaux (ADE) à l'horizon 2019.

"L'Algérienne des eaux (ADE) gère actuellement le gros des réseaux AEP des communes du pays, dans l'attente de couvrir le reste des collectivités, avant fin 2019", a indiqué le ministre, à l'issue d'un exposé sur le secteur qui lui a été présenté à la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet (à l'Est de Boumerdes), dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

Selon M. Ouali, cette opération, lancée en 1999 dans le cadre de la réforme du secteur et la modernisation de sa gestion, "devrait valoriser la ressource en eau et assurer des prestations modernes et d'égale qualité à tous les abonnés de l'ADE, à l'échelle nationale".

Environnement entrepreneurial : L'Algérie dans le top 5 du classement africain

Source : Transaction d'Algérie

L'agence londonienne GEDI Institute, en collaboration avec le Global Entrepreneurship Network, vient de publier le classement des pays africains où l'environnement entrepreneurial est le plus favorable.

Selon le journal électronique Algériepatriotique, notre pays est placée dans le top 5, à la cinquième place, devancée par l'Afrique du Sud première qui est suivie par la Tunisie, le Botswana et la Namibie. Le rapport Global Entrepreneurship Index dresse la liste des quinze premiers pays africains à partir d'une étude qui a permis d'analyser l'environnement entrepreneurial au sein de 132 pays sur la base d'un certain nombre de critères, tels que le PIB du pays par habitant, le niveau de revenu des habitants et son niveau de répartition, le développement numérique et technologique, la

performance dans la protection environnementale et écologique, la liberté de l'environnement économique et la stabilité politique. Le rapport expose la position de chacun des quinze premiers pays africains et les compare aux places occupées au niveau mondial. Ainsi, l'Algérie, cinquième au plan africain, est au 75e rang dans le classement mondial des pays où l'environnement entrepreneurial est favorable. Le site Afriquetimes, qui reprend l'information, décrit l'Algérie comme un pays «catégorisé avec la mention "assez bon" dans le rapport du Global Entrepreneurship Index», tout en notant «l'instabilité dans le secteur pétrolier mais aussi dans la gestion énergétique». D'après le site, «ce qui a permis à l'Algérie de se positionner favorablement, c'est son travail en matière de capital-risque et de gestion des ressources humaines». L'Afrique du Sud occupe la première position en Afrique mais ne se classe qu'à la 53e place au niveau mondial. La Tunisie, deuxième en Afrique, est aussi classée à la septième position parmi les pays arabes et à la 62e place au niveau international. L'environnement entrepreneurial en Tunisie est considéré comme «toujours favorable malgré le fait qu'il traverse une légère turbulence d'instabilité politique». Le Maroc est à la 6e place au plan africain – derrière l'Algérie – et à la 78e place au niveau mondial, suivi par la Libye. Pour les rédacteurs du rapport, «la Libye a subi un coup dur dans son environnement politique et sécuritaire récemment mais cela n'a pas empêché les dirigeants du pays de concentrer leurs efforts pour restaurer l'environnement entrepreneurial et le paysage économique». La même source précise que la Libye se classe à la 79e place mondiale et «est considérée comme un pays où il est conseillé d'entreprendre». A la 10e place, l'Egypte est caractérisée comme suit : taux de chômage important, à 12.9% et forte régression du secteur touristique. «Le gouvernement égyptien travaille dans le sens de la modernisation du pays et vise la promotion

entrepreneuriale dans sa stratégie», note le rapport, cité par Algériepatriotique.

Recettes fiscales ordinaires: hausse de plus de 8% sur les 11 premiers mois de 2016

Source : APS

Les recettes fiscales ordinaires recouvrées sur les onze (11) premiers mois de 2016 ont augmenté de plus de 221 milliards de dinars (mds DA) par rapport à la même période de 2015, a appris mardi l'APS auprès de la Direction générale des impôts (DGI).

Les recettes fiscales ordinaires recouvrées se sont établies à 2.825 mds DA durant les onze (11) premiers mois de 2016, contre 2.603,9 mds DA sur la même période de 2015, soit une plus-value de 221,1 mds DA correspondant à une hausse de 8,5%, précise la DGI.

Cette plus-value a résulté essentiellement de la hausse des recouvrements, respectivement, des contributions directes, de l'IRG/salaires, de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et des impôts sur les affaires.

Ainsi, les contributions directes sont passés à 1.047,5 mds DA contre 915,1 mds DA, en hausse de 132,4 mds DA (+14%), correspondant à un taux de réalisation de 108% par rapport aux prévisions de la loi de finances 2016 (LF 2016).

Quant aux recouvrements de l'IRG/salaires, ils ont dégagé une plus value de 52,2 mds DA, en hausse de 10% entre les deux périodes de comparaison.

Concernant l'IBS, les recouvrements ont enregistré une plus-value de 72,8 mds DA, soit un taux d'évolution de

24% et un taux de réalisation de 122% par rapport aux prévisions de la LF 2016.

Cette progression de l'IBS s'explique par l'entrée en activité des investisseurs, en nette croissance, et ce, après l'épuisement des avantages fiscaux, générant ainsi des recettes fiscales hors hydrocarbures, explique la DGI.

Pour les impôts sur les affaires, les recouvrements ont évolué pour s'établir à 805,9 mds DA contre 747,4 mds DA, dégageant une plus-value de 58,4 mds DA dont 47,7 mds de DA proviennent de la taxe sur les produits pétroliers.

Le recouvrement de la TVA à l'importation s'est chiffré à 435,5 mds DA, soit 54% du recouvrement des impôts sur les affaires.

Il est constaté que les recettes fiscales ordinaires recouvrées sur les 11 premiers mois de 2016 (2.825 mds DA) ont dépassé les prévisions de la LF 2016 qui avait tablé sur des recettes fiscales ordinaires de 2.722,6 mds DA sur toute l'année.

Hausse de la fiscalité au profit des collectivités locales et Fonds spéciaux

Concernant les recouvrements au profit des collectivités locales et des Fonds spéciaux, ils ont également connu une tendance haussière pour s'établir à 465,9 mds DA sur les 11 premiers mois de 2016 contre 450,4 mds DA à la même période de 2015, engrangeant une plus-value de 15,6 mds DA représentant une hausse de 3%.

Par contre, les recouvrements des recettes fiscales pétrolières budgétisées ont enregistré une baisse de près de 120 mds DA.

De janvier à fin novembre 2016, le montant des recouvrements de la fiscalité pétrolière s'est élevé à 1.603,4 milliards de DA contre 1.722,9 milliards de DA à la même période de 2015, soit une moins-value de 119,6 milliards de DA.

Cette baisse est due essentiellement à la chute des cours mondiaux de pétrole enregistrée durant l'année 2016.

Pour rappel, la loi de finances 2016 avait prévu des recettes pétrolières budgétisées de 1.682 milliards de DA.

COMMERCE

Parrot Algérie : la Smart Asteroid sera fabriquée en Algérie

Source : Liberté

Bonne nouvelle pour les constructeurs automobiles algériens : Confec-Algérie, représentant du leader français dans les systèmes et kits bluetooth, en l'occurrence Parrot, va bientôt fabriquer le produit phare et révolutionnaire du géant français, en l'occurrence la Smart Asteroid. C'est ce qu'a révélé à Liberté le patron de Confec-Algérie, Yacine Hadj Saïd, en marge du Salon Equip-Auto qui se déroule au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex). Selon notre interlocuteur, cela devra contribuer à un taux d'intégration appréciable sur les véhicules fabriqués en Algérie. Un taux, dit-il, qui pourrait atteindre 3 à 5%, sachant que Parrot Smart Asteroid inclut les nouvelles technologies, dont le GPS, l'aide à la conduite, les fonctionnalités vocales, les kits assemblés pour les commandes au volant, internet, bluetooth (conduite mains libres) et autres avantages qu'offre cette tablette

de 7 pouces. Aussi, a indiqué M. Hadj Saïd, même les transformations sur les tableaux de bord seront effectuées en Algérie en partenariat avec des sous-traitants afin d'accélérer le processus d'intégration. Du reste, tous les produits de Confec-Algérie sont exposés dans le cadre des échanges avec les professionnels du secteur, dont Parrot Smart Asteroid. "C'est une aubaine pour vulgariser ce produit phare aux constructeurs et aux professionnels de l'automobile. Il est vrai qu'il y a un engouement extraordinaire sur tous nos produits, mais Parrot Smart Asteroid est très prisée", a déclaré à Liberté M. Hadj Saïd.

REGIONS

13 éleveurs au 1er salon de Béjaïa de la cuniculture

Source : APS

Une vingtaine d'exposants, dont 13 éleveurs de lapins ont pris part, ce mardi au 1er salon de la cuniculture de la wilaya de Béjaïa, a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya, Makhoul Laib.

L'organisation de cette manifestation économique vise à "sensibiliser le plus de monde autour de l'intérêt de ce créneau, fortement rentable et ne nécessitant pas de lourds investissements", a expliqué M. Laib.

Parmi les participants figurent aussi des équipementiers et des commerçants de produits prophylactiques, d'hygiène et d'aliments de bétail, ainsi que des institutions spécialisés dans les micros-crédits, à l'instar de la CNAC et l'Ansej.

Etaient également présentes des structures de formation, notamment l'INRA (institut national de recherche agronomique) de Oued-ghir dont la réunion

se veut une "occasion d'impliquer tous les acteurs dans la relance de la filière".

Pratiquée à large échelle, dans un mode d'autoconsommation dans l'arrière pays, notamment dans les zones montagneuses, l'activité d'élevage, a perdu du terrain ces dernières décennies au point de faire du lapin un produit rare.

A titre d'exemple, à Béjaïa, ils ne sont que quelques vendeurs bien connus à le présenter, du reste, de façon irrégulière sur leur étal. Ce qui tranche franchement avec les traditions culinaires locales, qui faisaient de la viande de ce mammifère un produit prisé.

Depuis quelques mois, néanmoins, il revient certes timidement mais de façon palpable sur le marché. Et pour cause. Une vigoureuse campagne de sensibilisation y est menée pour le valoriser mais aussi pour capter les jeunes agriculteurs à revenir sur le créneau.

"L'activité est source de substantiels revenus, elle n'est pas très prenante, elle est peu exigeante en main d'œuvre et n'appelle pas à un apport important de capitaux. C'est du presque tout bénéf", a souligné M. Laib, qui relève qu'une lapine peut assurer jusqu'à dix portées par an et un poids de 80 kg de viande.

A l'évidence, l'activité est porteuse d'un potentiel réel qui ne demande qu'à être valorisée. Les professionnels l'ont bien comprise, en mettant sur pied leur propre association et beaucoup déjà œuvrent dans le sens de la création d'une coopérative, pour augmenter la production et améliorer les ventes.

La problématique est posée, ouvertement à l'occasion, de ce salon, avec son corollaire la mise sur pied

préalable d'un abattoir, pour régler leur problème d'abattage, de découpe et de conditionnement.

Étalée sur trois jours, la manifestation prévoit, en appui de son aspect commercial et festif, des conférences spécialisées, animées par des experts et des réunis de concertations pour aller vers une nouvelle stratégie devant aiguillonner rapidement la valorisation du lapin.

Un grand nombre de visiteurs a afflué dès son ouverture vers les différents stands. Et parmi eux ont été aperçu nombre de restaurateurs et de gestionnaires d'hôtels, visiblement intéressés de "passer commande pour peu qu'il y'ait régularité dans les approvisionnements", a confié l'un deux.

Mascara: pour le développement des techniques d'intensification céréalière

Source : APS

Plusieurs intervenants à une conférence de sensibilisation des fellahs, organisée lundi à Mascara, ont appelé à développer les techniques d'intensification en céréaliculture pour augmenter la production de cette filière.

Des cadres des chambres agricoles des wilayas de Mascara et de Constantine ont expliqué que la réussite des essais entrepris par certaines wilayas pour accroître la production céréalière et de légumes secs - dont Constantine- s'explique par le recours aux techniques d'intensification de la production céréalière et non par les facteurs naturels.

Le président de la chambre agricole de Constantine, Belbedjaoui Mahmoud a indiqué que les agriculteurs de sa wilaya ont réussi à accroître la production en dépit

d'une faible superficie réservée à cette filière de l'ordre de 70.000 has.

Ces agriculteurs ont suivi les recommandations des techniciens portant sur l'application des tracés techniques et le recours aux techniques d'irrigation moderne.

Pour sa part, le Secrétaire général de la chambre agricole de la wilaya de Mascara, Boualem Della a souligné que la moyenne de production en céréaliculture peut être doublée en cas d'utilisation des techniques d'intensification.

Le même intervenant a expliqué qu'un hectare cultivé sans technique d'intensification produit entre 10 et 17 quintaux, alors que la production varie entre 30 et 40 quintaux, voire 70 quintaux par hectare, en cas de recours à ces mêmes techniques.

Le directeur des services agricoles de Mascara, Khaled Larabi, de son côté, a appelé, lors de cette rencontre initiée par la chambre agricole de la wilaya, à impliquer le maximum d'agriculteurs dans la mise en œuvre de cette politique d'intensification céréalière pour accroître et améliorer le rendement.

Il a ajouté que le nombre de céréaliers intégrés à cette politique subventionné par l'Etat ne dépasse pas les 90 parmi les 10.000 activant dans cette filière.

Enfin, le président de la chambre agricole de Mascara, Mohammed Zougaret, a annoncé la signature prochaine d'une convention de jumelage entre les chambres agricoles des wilayas de Tiaret, Constantine et Mascara pour bénéficier des expériences et des résultats des essais de ces trois wilayas pour développer la filière de la céréaliculture et des légumes secs à Mascara.